



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



49^e CONSEIL DIRECTEUR

61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É-U, du 28 septembre au 2 octobre 2009

CD49.R3 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTION

CD49.R3

PLAN STRATÉGIQUE DE L'OPS 2008-2012 AMENDÉ

LE 49^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant considéré le projet de Plan stratégique de l'OPS 2008-2012 amendé, présenté par la Directrice (*Document officiel 328*) et le document CD49/6 ;

Prenant en compte que le Plan stratégique a été modifié pour l'aligner au Plan stratégique à moyen terme de l'OMS 2008-2013, qui a été également modifié et approuvé lors de la récente Soixante-deuxième Assemblée mondiale de la Santé ;

Notant que d'autres changements adressent la nécessité de mettre à jour le document afin de clarifier les résultats attendus ainsi que simplifier leur mesure,

DÉCIDE :

D'approuver le *Plan Stratégique de l'OPS 2008-2012 amendé (Document officiel 328)*, y compris ses indicateurs et cibles modifiés.

(Troisième réunion plénière, le 29 septembre 2009)